

# Les infos de notre territoire

Enfance  
Jeunesse

Tourisme

Environnement

Voirie

Économie



Gemapi

Gestion des milieux  
aquatiques et  
prévention  
des inondations

P. 12



Numérique

Un centre  
numérique  
gratuit ouvert  
à tous

P. 13



Finances

Les 9 budgets  
de la Communauté  
de communes  
en détail

P. 18-19



# Sommaire

- 3 *Les élus*
- 4 *Relais Petite enfance et assistants maternels*
- 5 *Multi-accueil*
- 6-7 *Le centre de loisirs*
- 8 *Le coin des jeunes*
- 9 *Le contrat local d'accompagnement à la scolarité*
- 10-11 *Dossier déchets ménagers*
- 12 *Le Gemapi pour gérer les milieux aquatiques*
- 13 *Le centre numérique*
- 14 *Les travaux de voirie*
- 15 *Des chemins pour randonner*
- 16 *Tourisme : accueillir, coordonner, promouvoir, valoriser*
- 17 *Économie : développement du territoire en priorité*
- 18-19 *Finances et fiscalité*
- 20 *Infos pratiques*

## L'édito



**D**ans le contexte de réorganisation territoriale de la France, illustrée par la création de nouvelles régions, de nouveaux cantons, parfois de fusions de communes ou d'élargissement de communautés de communes, il nous est apparu opportun de vous exposer par ce bulletin d'informations ce qu'est aujourd'hui la Communauté de communes de Saulieu.

Chacune de nos douze communes constituant la Communauté de communes de Saulieu ne pourrait désormais assumer seule la réalisation de projets d'envergure pourtant indispensables à la vie et à l'attractivité du territoire. La mise en commun des bonnes volontés et des énergies des délégués communautaires issus de nos conseils municipaux et la mobilisation des agents de la Communauté de communes ayant un sens aigu du service public permettent à notre territoire rural d'assumer des ambitions que beaucoup pourraient nous envier et que nous allons vous exposer au fil de ces pages.

Ainsi en est-il dans l'actualité de la réalisation des nouveaux bâtiments du site de Saulieu du centre de loisirs qui accueillent les enfants depuis cet été ou du projet en cours de parc photovoltaïque des Ardillières. Je vous souhaite bonne lecture de cette présentation des compétences et des services de la Communauté de communes de Saulieu.

La Présidente,  
Maryse Bollengier.

Éditeur : Imprimerie ADN imprimeur  
Responsable de la publication : Maryse Bollengier  
Responsable de la rédaction : Maryse Bollengier  
Graphisme et mise en page : Kreaplume  
Hameau de Chevigny - 21140 Millery  
Crédits photos : CC-BY-SA Communauté de communes de Saulieu  
Imprimeur : ADN imprimeur  
Dépôt légal : Octobre 2019  
Tirage : 2 500 exemplaires - Dépôt légal à parution



ADMINISTRATION

# Le conseil communautaire



Chacune des 12 communes de la Communauté de communes est représentée par plusieurs conseillers communautaires. Voici la liste par commune des élus communautaires issus des élections municipales de 2014 :

**Champeau-en-Morvan** : Maryse Bollengier, Jean-Paul Questé.

**La Motte-Ternant** : Jean-Louis Petit, Annie Feuchot.

**La Roche-en-Brenil** : Bernard Perreau, Pierre Brenot, Jean-Claude Seguin.

**Molphey** : Didier Pasquet, Philippe Maillet.

**Rouvray** : Annie Garcet, Frédéric Leroy, Philippe Lavaut.

**Saint-Andeux** : Françoise Guerrier, Guy Voissard.

**Saint-Didier-en-Morvan** : Didier Dupuis, Florence Gatinet.

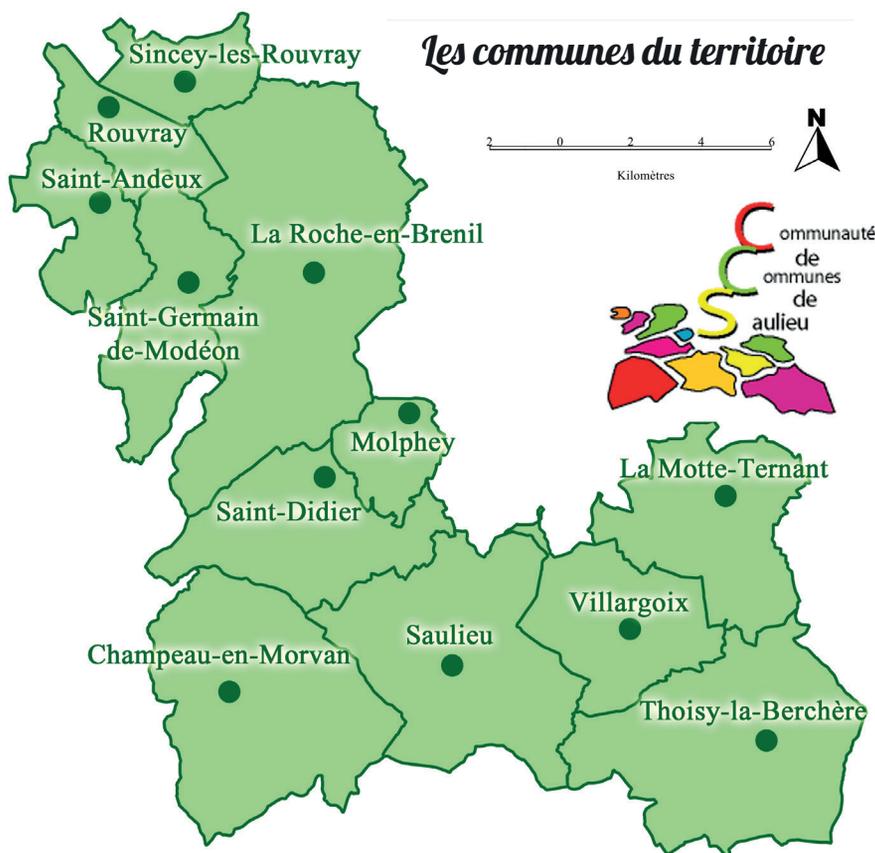
**Saint-Germain-de-Modéon** : Valéry Loisiert, Nadège Ardiét-Assier.

**Saulieu** : Jean-Philippe Meslin, Reine Baudouin, Odile Lhuillier, Anne-Catherine Loisiert, Olivier Maréchal, Jean-Marc Petit, Hervé Louis.

**Sincey-lès-Rouvray** : François Cap, Jacques Pernot.

**Thoisyl-la-Berchère** : Jean-Marie Sivry, Catherine Lépée.

**Villargoix** : Jacky Viganego, Jean Josse.



## Les commissions

Des commissions thématiques se réunissent plusieurs fois par an pour étudier certains sujets. Il y a actuellement quatre commissions thématiques et un conseil d'exploitation pour l'Office de tourisme :

- Aménagement de l'espace, voirie et équipements communautaires avec pour vice-président Jean-Marc Petit
- Environnement, gestion des déchets et des milieux aquatiques, avec pour vice-président Jean-Claude Seguin
- Action sociale dont enfance jeunesse avec pour vice-président Didier Pasquet
- Développement économique, numérique et touristique avec pour vice-président Olivier Maréchal
- Conseil d'exploitation de l'OT avec pour présidente Françoise Guerrier

UN SERVICE GRATUIT OUVERT AUX ENFANTS ÂGÉS DE 0 à 6 ANS

# Le Relais petite enfance et assistants maternels

**L**e relais Petite Enfance et Assistants Maternels est un service gratuit, ouvert aux parents d'enfants de 0 à 6 ans, aux assistants maternels, aux candidats à l'agrément d'assistant maternel, aux professionnels de la garde à domicile.

Les temps d'animations ont lieu aux centres de loisirs communautaires de Saulieu et de La Roche-en-Brenil, ainsi qu'à l'école des Prés Verts à Rouvray.

Les enfants et les adultes peuvent échanger, partager des temps de jeux, dans un espace adapté, accompagnés d'une éducatrice de jeunes enfants.



### Missions

Améliorer les conditions d'accueil à domicile du jeune enfant.

#### Mission d'information

- Informer les parents et futurs parents, les assistants maternels agréés ou personnes candidates à l'agrément, les professionnels de garde à domicile
- Accompagner la relation employeur/salarié en toute neutralité, dans l'ensemble des démarches administratives

#### Mission d'animation

- Organiser des temps d'animation ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, assistants maternels ou gardes à domicile

#### Mission de formation

- Proposer des temps de formation aux assistants maternels agréés telles que des conférences/débats autour de l'accueil du jeune enfant et sa famille, de la santé et du social



## Le guichet unique

Parce que choisir un mode d'accueil pour son enfant est une étape importante, le dispositif Guichet Unique Petite Enfance propose aux futurs et jeunes parents d'enfants de moins de 6 ans, une première information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire de la Communauté de communes.

Charlène Goypieron vous accueille en fonction de vos disponibilités, sur rendez-vous.

Vos besoins et attentes seront mis en avant, pour vous aiguiller vers le ou les modes d'accueil les plus adaptés, selon votre situation.

### FOCUS

#### 20<sup>e</sup> anniversaire

Le relais fêtera ses 20 ans à l'automne. Plusieurs événements sont prévus durant la semaine du 8 au 12 octobre 2019. La projection d'un film documentaire avec l'intervention d'Arnaud Deroo (psychanalyste), des ateliers animés par les assistants maternels, des expositions et un spectacle pour les enfants de moins de 6 ans.



**0-6** Informer sur les modes de garde de 0 à 6 ans

**38** C'est le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire

**80** Plus de 80 animations par an

### Contact

Charlène Goypieron  
03 80 64 81 17 / 06 43 38 10 76  
relais-enfance@saulieu-morvan.fr  
www.saulieu-morvan.fr  
Programme accessible par mail sur demande, ou sur le site de la Communauté de communes  
Facebook : RAM Saulieu-Morvan



# La crèche pour les tout-petits

**L**a Communauté de communes de Saulieu assure la gestion d'un multi-accueil (crèche). Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 15 à 17 h 30 toute l'année, sauf périodes de congés définies préalablement et communiquées à l'avance aux parents afin qu'ils puissent s'organiser.

Afin d'inscrire son enfant (ou futur enfant), les parents doivent prendre rendez-vous avec le Guichet Unique Petite Enfance (voir page 4) pour commencer leur dossier d'inscription. Une commis-

sion d'attribution des places se réunit régulièrement pour statuer sur les demandes en fonction des places disponibles.

Une liste d'attente est établie si besoin. La participation financière des parents est établie d'après un barème national fixé par la CNAF sur le principe d'un taux d'effort appliqué aux ressources des familles. Le tarif demandé sera calculé sur une base horaire d'après les ressources et la composition de la famille.

Il est forfaitaire, prenant en charge la présence de l'enfant ainsi que les repas et les soins d'hygiène.

### Missions

- Accompagner au mieux l'enfant dans son développement psychomoteur et intellectuel
- Apporter l'accompagnement nécessaire aux parents afin de concilier vie professionnelle et vie familiale



### L'équipe



L'équipe est composée de Sylvie, directrice ; Aurélie, EJE adjointe à la directrice et des animatrices petite enfance, Aurore et Lucile. Agent technique : Isabelle.

### FOCUS

#### « Pareil, pas pareil »

La crèche a participé, en mars 2019, à la semaine de la Petite enfance nationale en proposant différents ateliers pour les enfants et les parents sur le thème « Pareil, pas pareil » :

- Lundi : jeu des bouteilles sensorielles
- Mardi : loto des animaux
- Jeudi : jeu des ours
- Vendredi : jeu ombre et lumière



**15** Agrément de 15 places en période scolaire

**12** Agrément de 12 places durant les vacances scolaires

**10 - 4** Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans révolus

**6** Peut accueillir un enfant porteur de handicap jusqu'à 6 ans révolus

### Contact



Sylvie Deloge  
Tél. : 03 80 64 29 04  
creche@saulieu-morvan.fr



LE CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE POUR LES 3-12 ANS

# Le centre de loisirs inaugure de nouveaux locaux



À Saulieu, le centre de loisirs était, jusqu'au printemps dernier, installé dans l'ancienne école élémentaire Gambetta, les locaux devenus au fil du temps peu adaptés et vieillissants. Le projet était de créer un bâtiment favorisant la réduction des coûts par la réhabilitation thermique du bâtiment existant. Une attention particulière a été portée à la consommation énergétique. Le choix a également été fait de mutualiser certains espaces avec l'école maternelle pour diminuer les coûts.

Un effort tout particulier a été mené sur la qualité de l'air du bâtiment notamment par le choix de l'installation d'un puits climatique relié à une centrale double flux.

Les travaux ont commencé en octobre 2017 pour s'achever en juin 2019. Ils ont bénéficié de différents financements de la part de l'Europe, de l'État, du Département dans le cadre du dispositif « Cap 100 % Côte-d'Or » et du SICECO.

La grande salle d'activités du centre de loisirs est également utilisée par le Relais Petite Enfance et Assistants Maternels.



| FINANCEURS  |                                   | MONTANTS |              |
|---|-----------------------------------|----------|--------------|
|  | Département (Cap 100 % Côte-d'Or) | 21 %     | 150 000,00 € |
|  | État (DETR)                       | 29 %     | 207 410,00 € |
|  | Feader                            | 19 %     | 135 584,41 € |
|  | SICECO                            | 1 %      | 1 478,00 €   |
|  | Autofinancement                   | 30 %     | 211 916,75 € |
| Coût total HT   |                                   | 100 %    | 706 389,16 € |



Le centre de loisirs communautaire est ouvert chaque mercredi, désormais toute la journée, et pendant les vacances, sur les sites de Saulieu et de La Roche-en-Brenil. Depuis mars 2019, Magalie Berthin a pris les fonctions de directrice de la structure. Les activités et les animations sont variées et nombreuses pour proposer une expérience ludique à vos enfants.

Le centre de loisirs ayant comme objectif de tisser des liens avec les différents acteurs de la vie locale, plusieurs activités sont organisées en partenariat notamment avec l'Office de tourisme, le centre social et le monde associatif.

L'épanouissement de l'enfant demeure une priorité pour l'équipe d'encadrement qui souhaite en faire un lieu de vie bien ancré dans la vie locale.

Les enfants peuvent choisir l'activité qu'ils

souhaitent et leurs envies sont respectées. L'équipe les incite à pratiquer des activités culturelles, artistiques, sportives, manuelles, créatives et même des jeux de coopération et de construction. D'où la diversité des activités proposées : journée pêche avec un atelier fabrication de cannes à pêche, du land art en forêt avec construction de cabanes, sorties dans des parcs d'attraction, camps...

Le choix a également été fait de profiter pleinement de ce que la région et plus particulièrement le Morvan propose pour y réaliser diverses activités.

Lacs, forêt, patrimoine, terroir et traditions font partie du quotidien et le centre de loisirs peut y puiser une foule d'idées afin de permettre aux enfants de découvrir leur environnement et de s'y épanouir en grandissant.

## Missions

- Proposer un mode de garde aux parents hors périodes scolaires
- Proposer une expérience ludique aux enfants
- Participer à leur éveil

## L'équipe



L'équipe est composée de Magalie, directrice et Élisabeth, Cindelle, Lucile et Gaëtan, animateurs permanents.

Lors de sessions de vacances, une équipe de saisonniers vient compléter l'équipe en place.

## Contact



Magalie Berthin  
Sites de Saulieu et La Roche-en-Brenil  
06 47 25 26 52 / 03 80 64 81 16  
centre-loisirs@saulieu-morvan.fr  
www.saulieu-morvan.fr

## FOCUS

### Journée-pêche à renouveler

Lors des vacances de printemps, le centre de loisirs a organisé une journée pêche à La Roche-en-Brenil, en partenariat avec le secteur jeunes communautaire. Une journée réussie avec 47 enfants, plusieurs prises et le soleil au rendez-vous.

Cette activité proche de la nature, avec pique-niques et jeux de détente organisés en extérieur a beaucoup plu aux enfants qui souhaitent renouveler cette expérience.



3-12 accueille les enfants de 3 à 12 ans  
90 jours d'ouverture par an  
18 ouvert de 7 h 15 jusqu'à 18 h





## Le coin des jeunes

**L**e secteur jeunes, encadré par deux animateurs, est situé au centre social de Saulieu. Il est doté de plusieurs services, dédiés aux adolescents et à leurs familles.

### L'espace jeunes

L'espace jeunes est un espace d'accueil convivial dédié aux jeunes âgés de 11 à 17 ans où chacun peut trouver sa place et rencontrer ses pairs et d'autres générations. Il est doté de jeux, billard, babyfoot, ordinateurs...

C'est un lieu de détente, de rencontres et d'échanges où les jeunes sont au cœur de l'organisation et de l'animation (séjours, sorties, activités sportives, culturelles...).



### FOCUS

L'an passé, le secteur jeunes a organisé un séjour itinérant à vélo d'environ 100 km à travers le Morvan. Un séjour dédié à la pratique sportive (vélo, rafting, activités nautiques...) et aussi à la nature, à la protection de l'environnement et à la promotion du Morvan (*Nettoyons la nature*, randonnée nocturne avec la Maison du parc, activités de plein air...). Douze adolescents et 4 animateurs ont pu vivre cette aventure qui a marqué les esprits. Un deuxième séjour itinérant devrait être organisé l'été prochain.

### Point infos pratiques

Facebook : secteur jeunes Gaëlle

Page : secteur jeunes CC Saulieu

Snapchat : sjeunes-saulieu

Ouvertures

Hors Vacances : mercredi : 14 h-18 h

Vacances scolaires : du lundi au vendredi : 10 h-18 h 30 ou 14 h 30-23 h 20

Un service ramassage en bus est proposé uniquement les jours de veillées (Molphey, La Roche-en-Brenil, Thoisy-la-Berchère...)

Adhésion de 5 € par an

### INFORMATION JEUNESSE



### Le point information jeunesse

C'est un service gratuit dédié à l'information des jeunes sur diverses thématiques (études, métiers, formations, santé, logements, international, CV, lettres de motivation...).

Pour obtenir des informations, il est possible de contacter par téléphone, par mail, par Facebook, Snapchat, les animateurs jeunesse qui assurent une présence éducative sur le web via « Les promeneurs du net ». Il est également possible de les rencontrer sur place sur rendez-vous.

Des actions collectives d'informations sont également proposées (journées de prévention des addictions, éducation aux bonnes pratiques du web, cv et lettres de motivation...).

### Contact



Gaëlle Maret, directrice et animatrice

Gaëtan Gaston, animateur jeunesse

Centre social de Saulieu, 5 rue du Tour des Fossés 21210 Saulieu

06 83 17 67 94 / 03 73 68 00 03

secteur-jeunes@saulieu-morvan.fr



POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DU COURS PRÉPARATOIRE À LA CLASSE DE 3<sup>E</sup>

# Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité



**L**e Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ce dispositif s'adresse aux enfants et aux jeunes, mais également à leurs parents à travers de l'aide aux devoirs et la mise en place d'activités diverses. Les animateurs sont accompagnés de personnes bénévoles pour assurer l'accompagnement des enfants.

## Pour les enfants et les jeunes

Ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Le CLAS s'adresse aux enfants scolarisés du CP à la 3<sup>e</sup> pour lesquels des besoins ont été repérés. L'orientation se fait en accord avec les parents en lien avec l'équipe enseignante.

### Le dispositif vise à :

- Élargir leurs centres d'intérêt
- Valoriser les acquis
- Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté
- Acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école
- Favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective

## Pour les parents

Le CLAS organise des animations d'aide à la parentalité sous différentes formes en fonction des besoins ressentis et exprimés.

### Le dispositif vise à :

- Aider et accompagner dans le rôle parental
- Soutenir et accompagner dans la relation avec l'école
- Favoriser l'intérêt des parents à la scolarité de leurs enfants
- Proposer un espace d'écoute et de conseils

L'aide apportée est basée en partie sur de l'aide aux devoirs et sur la mise en place d'activités pédagogiques et ludiques.

## FOCUS

Des projets vont être menés et les thématiques décidées grâce à des temps de parole entre les enfants et l'équipe du CLAS. Ils ont pour but de favoriser l'ouverture d'esprit, l'apport culturel, la découverte... Ces animations se dérouleront les mardis. Ces jours seront dédiés uniquement aux projets.

Les différentes ressources (humaines et matérielles) laissent présager que bien des choses seront possibles pour l'année 2019-2020.

Une sortie sera proposée en lien avec l'une des thématiques abordées.

## Contact



Gaëlle Maret, directrice et animatrice  
 Gaëtan Gaston, animateur jeunesse  
 Centre social de Saulieu, 5 rue du Tour des Fossés 21210 Saulieu.  
 06 83 17 67 94  
 secteur-jeunes@saulieu-morvan.fr  
 Inscription : 5 € par an



DOSSIER

# Déchets ménagers et recyclables :

## Une vignette pour accéder à votre déchetterie

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, cette vignette sera indispensable pour accéder aux déchetteries. Si vous souhaitez un macaron supplémentaire (pour un autre véhicule), merci d'en faire la demande auprès de la Communauté de communes.

Vous êtes habitant du territoire, vous avez donc accès à nos deux déchetteries de la Roche-en-Brenil et Saulieu dans la limite d'un m<sup>3</sup> de déchets par semaine.

**Des travaux de mise aux normes** ont été réalisés en 2017/2018 pour un coût total de 166 404 € dont 102 686 € à la charge de la Communauté de communes et 63 718 € de subventions allouées par l'État.

**Quels déchets peut-on déposer ?** Les encombrants, cartons, gravats, végétaux, ferrailles, huiles de vidange, batteries, déchets chimiques... En cas de doute, demandez au gardien !

Le service Environnement est compétent pour collecter et traiter les déchets ménagers, collecter et traiter les déchets recyclables et sensibiliser la population au tri des déchets.



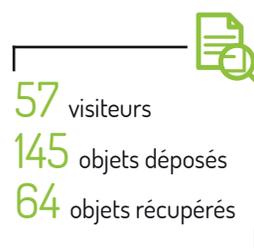
## « Récup & Troc » : bis repetita placent

En novembre 2017, le service environnement a organisé la première édition de son opération « Récup & Troc », dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets.

**Le principe ?** Apporter des meubles, jouets, textile, vaisselle ou électroménager dont on ne se sert plus. C'est tout un panel d'objets déposés à la déchetterie de Saulieu qui ont ainsi trouvé une nouvelle vie.

**L'objectif ?** Sensibiliser les habitants du territoire à la prévention des déchets et au recyclage après le tri. C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire.

En juin 2018, une deuxième édition a eu lieu suite au succès du premier évènement.



## Déchetteries : les horaires d'ouverture

Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) et été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

|  | Lundi   | Mardi    | Mercredi | Jeudi    | Vendredi | Samedi              |
|--|---------|----------|----------|----------|----------|---------------------|
| 9 h - 12 h   |         | La Roche | Saulieu  | Saulieu  |          | Saulieu<br>La Roche |
| 14 h - 17 h<br>(en hiver)<br>14 h - 19 h<br>(en été) | Saulieu | Saulieu  |          | La Roche | Saulieu  | Saulieu<br>La Roche |

## Contact

Marie-France Bertron : responsable du service  
Cindelle : ambassadrice tri  
Denis, Élisabeth, Georges : gardiens des déchetteries communautaires.  
03 80 64 81 18  
tri-dechets@saulieu-morvan.fr

# collecter, trier, traiter

## Tri des déchets recyclables

CITEO : Ecoemballages (tri des emballages) + Ecofolio (tri des papiers)

En 2019, pour pouvoir compter sur le même soutien financier de la part de CITEO, il nous est demandé à tous d'améliorer nos performances sur le tri des emballages. Cela concerne surtout les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires et les emballages métalliques (canettes).

Grâce à votre collaboration, le défi pourra être relevé !

## Tonnage des déchets recyclables en 2018

89 tonnes en porte-à-porte<sup>1</sup>  
 96 tonnes de journaux-magazines...  
 73 tonnes d'emballages et  
 273 tonnes de verre en PAV<sup>2</sup> (point d'apport volontaire)

<sup>1</sup>Les communes de Sincey-lès-Rouvray, Rouvray, Saint-Andeux, Saint-Germain-de-Modéon, Saint-Didier, Molphey, Villargoix et la Motte-Ternant sont collectées en porte-à-porte (bac jaune), hormis pour le verre.

<sup>2</sup>Les communes de La Roche-en-Brenil, Saulieu, Champeau-en-Morvan et Thoisy-la-Berchère apportent leurs déchets à des points d'apports volontaires (conteneurs jaunes, bleus et verts)

## Collectés... en 2018



Déchets chimiques (peinture, produits phytosanitaires, filtres à huile...) :  
 7 tonnes de déchets collectés



Appareils électroménagers : 73 tonnes  
 13 730 appareils électriques et électroniques  
 12,4 kg par habitant par an



129 kg  
 Apportez directement vos seringues et autres produits de soins infectieux à la pharmacie ou en déchetterie



1,6 tonnes de piles



32 000 kilos de textile collectés



531 tonnes de tri soutenu

## Tonnage des déchets ménagers en 2018

1 367 tonnes en 2018, soit 239 kg par habitant par an, traités en enfouissement à Vic-de-Chassenay

## Ce qui va dans le bac de tri



Flacons et bouteilles en plastique



Briques alimentaires et cartonnettes



Canettes, boîtes de conserve, aérosols et barquettes aluminium



Journaux, revues, courrier, livres et cahiers



Bouteilles, flacons et bocaux en verre

## Les erreurs de tri



Pots de yaourt ou compote (hors verre)



Sacs en plastique



Barquettes en polystyrène ou en plastique



Plastique autour du pack d'eau



Barquettes de gâteaux



Barquettes de beurre

# Gemapi : gérer, prévenir

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les Communautés de communes sont devenues obligatoirement compétentes en termes de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.

## Les actions

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la Gemapi sont définies ainsi par le code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Concrètement cette compétence est confiée aux syndicats de bassin existant sur le territoire, à savoir :

- Le Syndicat de bassin du Serein
- Le Parc Naturel Régional du Morvan
- Le futur syndicat « Arroux – Somme »



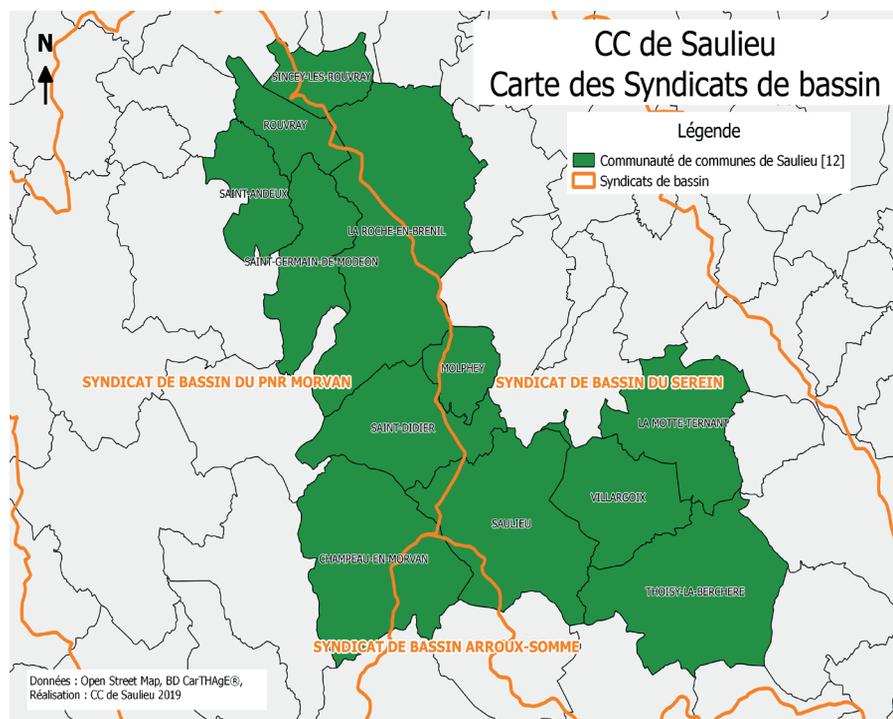
## Taxe Gemapi

Une taxe a été créée pour financer cette nouvelle compétence imposée à la Communauté de communes. D'un montant total de 25 000€, elle sert à financer les syndicats de bassins.

## FOCUS

### Déplacement du ru des Comes

Le Syndicat mixte du bassin du Serein étudie actuellement le déplacement d'un cours d'eau, le Ru des Comes, sur la commune de Villargoix. Ce ruisseau vient creuser la digue soutenant une route communautaire. Les travaux consisteront à retrouver le lit naturel de la rivière et ainsi à sécuriser cette digue. L'étude est intégralement financée par le Syndicat et les travaux par la Communauté de communes avec le soutien financier de nombreux partenaires.



## Contact

Communauté de communes  
Teddy Munoz  
03 80 64 77 44  
contact@saulieu-morvan.fr  
Syndicat de Bassin du Serein  
03 80 64 35 15  
syndicatbassinserain@orange.fr  
Syndicat du PNR Morvan  
03 86 78 79 00  
laurent.paris@parcdumorvan.org



UN SERVICE GRATUIT POUR CONFIRMÉS OU DÉBUTANTS OUVERT À LA MÉDIATHÈQUE

## Le Centre numérique ouvert à tous



Implanté à la médiathèque de Saulieu depuis le mois de mai 2019, le Centre numérique de la Communauté de communes de Saulieu (ex-centre SATI) est un espace public numérique d'initiation et de sensibilisation aux nouvelles technologies, ouvert à tous, confirmés ou débutants.

Chacun peut s'y rendre avec son ordinateur ou bénéficier d'un ordinateur de prêt. Le Centre numérique communautaire est totalement gratuit et ce pour toutes les formations.



15 ans d'existence

20 plus de 20 formations par an

### Missions

- Former aux bases de l'informatique (de l'allumage du matériel à la navigation sur internet, en passant par la bureautique)
- Former et informer sur les usages liés aux technologies de l'information et de la communication (comment mettre en place un contrôle parental, imprimer en 3D, le streaming légal...)

### FOCUS

#### Des ateliers communs

Des ateliers communs avec les services de la médiathèque ont été mis en place en septembre dernier afin de compléter les usages numériques au sein de la nouvelle structure comme la découverte des services numériques de la « médiathèque Côte-d'Or » permettant d'accéder à une collection de films, presse et ressources d'autoformation gratuitement depuis chez vous.

Un espace sécurisé dédié aux enfants contenant des ressources adaptées, films, musique, presse, livres interactifs, est également disponible sur ce média.



### Contact

Emmanuel Leleu  
03 73 68 00 02  
informatique@saulieu-morvan.fr



PLUS DE 56 KM CLASSÉS EN VOIRIE COMMUNAUTAIRE

# Voirie : entretenir, investir



### Missions

- Entretien et investir dans la voirie communautaire
- Le pouvoir de police reste la compétence des communes



**56,341** km classés en voirie communautaire (ce qui représente environ 25 % de l'ensemble des voiries communales)  
**80 000** c'est le budget communautaire en euros consacré à l'entretien des voiries au titre de l'investissement  
**30** % d'aide du Département versée au titre du Programme de Soutien à la Voirie  
**20 000** Une enveloppe de 20 000 € est mobilisable au titre de l'entretien courant (rebouchages, point à temps), afin de pallier aux différentes dégradations hivernales

### FOCUS

#### Le pont de Matrot

Suite aux orages de mai 2016 et à la rupture de la digue de l'étang situé en amont du pont de Matrot, celui-ci avait été fortement dégradé.

Le pont de Matrot est situé pour moitié sur la commune de Dompierre-en-Morvan et pour moitié sur celle de La Roche-en-Brenil.

La responsabilité du chantier a été confiée d'un commun accord à la Communauté de communes de Saulieu.

Durant l'hiver 2016-2017, l'état du pont s'est encore dégradé et les travaux ont été revus à la hausse, entraînant la recherche d'un nouvel accord entre la commune de Dompierre et la Communauté de communes de Saulieu. Les délais d'obtention des subventions et le respect des dispositions réglementaires notamment relatives à la police de l'eau ont permis la réalisation des travaux en octobre et novembre 2018. Cette réalisation a bénéficié d'aides de l'État et du Département, ainsi que de la réserve parlementaire de la sénatrice Anne-Catherine Loisier.



7 PARCOURS PÉDESTRES LABELLISÉS AU PLAN DÉPARTEMENTAL

# Des chemins pour randonner



**T**raversée par de nombreux chemins de randonnée pédestre, VTT et à cheval, la Communauté de communes de Saulieu, située au sein du grand stade naturel du Morvan, dispose de sept parcours pédestres labellisés au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ces parcours vous permettront de découvrir le territoire à la journée ou la demi-journée. Le balisage est assuré en grande partie par les baliseurs locaux formés par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP).

Des fiches topoguides sont disponibles gratuitement à l'office du tourisme, sur les points de départs et sont téléchargeables sur le site internet [www.saulieu-morvan.fr](http://www.saulieu-morvan.fr).

## Contact

Emmanuel Leleu  
03 73 68 00 02  
[equipement@saulieu-morvan.fr](mailto:equipement@saulieu-morvan.fr)



## FOCUS

### De Saint-Germain-de-Modéon à Saint-Martin...

**...la boucle des petits ponts de granit sur la rivière Romanée et pierres de légende.**

Soif de chlorophylle, de petit patrimoine local, de balades sur des chemins creux traversant des forêts feuillues, de fraîcheur et de brume au petit matin dans les fonds de vallées morvandelles, de mousse dans les sous-bois, de pierres légendaires, d'une biodiversité encore préservée ? La boucle de randonnée pédestre de Saint-Germain-de-Modéon va vous combler !

Elle forme une boucle familiale de 6,3 km de longueur et 120 m de dénivelé. Son départ se situe sur le parking près du cimetière et le circuit est balisé en jaune.

## Missions

- Créer des sentiers de randonnées
- Aménager et entretenir des balisages des sentiers de randonnées labellisés à l'initiative de la Communauté de communes
- Promouvoir des sentiers de randonnées



65 km environ de chemins entretenus  
 7 parcours de randonnées pédestres  
 7 boucles cyclotouristes (gérées par le Parc du Morvan)  
 10 baliseurs bénévoles



# Tourisme : accueillir, coordonner, promouvoir, valoriser

**M**arine Roby, conseillère en séjour et Marion Le Flanchec, directrice, vous accueillent à l'office de tourisme Saulieu-Morvan.

L'office est ouvert toute l'année (sauf vacances de fin d'année) en deux temps :

- La basse saison (du 23 septembre au 3 mai) : du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- La haute saison (du 4 mai au 22 septembre) : du lundi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30 ainsi que le dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

## Missions

- Accueillir et gérer l'information
- Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux du tourisme
- Promouvoir et valoriser les atouts du territoire



## Les services de l'O.T

**Location de vélos** : deux VTC sont en location à la demi-journée, la journée ou pour deux jours. Tarifs : de 12 € à 25 € en fonction de la formule choisie. Sur demande, possibilité de fournir un porte-bébé.

**Billetterie TRANSCO** : achetez votre carte de bus Transco directement auprès de l'office de tourisme. Le support coûte 0,30 € puis chaque trajet est au tarif de 1,50 €. Les horaires des lignes de bus reliant Saulieu à Montbard, Dijon, Avallon, Autun ou Beaune sont disponibles sur simple demande.

**Calendrier des manifestations** : un calendrier des manifestations est édité par le réseau des Offices de Tourisme de l'Auxois-Morvan. Vous retrouverez toutes les manifestations sur le site [www.saulieu-morvan.fr](http://www.saulieu-morvan.fr) rubrique découvrir/se divertir puis actualité.



8 000 contacts en 2018

25 % de contacts étrangers

(majorité de Néerlandais, Belges, Britanniques et Allemands)

290 jours d'ouverture par an

## FOCUS

### Les balades gourmandes de l'été

En juillet et août, l'office organise des « balades gourmandes ». Les mercredis et jeudis à 15 h, l'office vous emmène dans les pas des grands chefs à travers une visite sur le thème de la gastronomie. Visite de la salle Dumaine classée Monument historique au relais Bernard-Loiseau, de la salle gastronomie du musée François-Pompon et trois dégustations dans des boutiques de la ville. En 2019 : charcutier-traiteur, fromagerie et épicerie fine.

Tarifs : 5 € par adulte, 3 € par enfant et gratuit pour les moins de 6 ans.  
Places limitées à 15 personnes.

## Contact

Marion Le Flanchec, directrice  
03 80 64 00 21  
[ot@saulieu-morvan.fr](mailto:ot@saulieu-morvan.fr)





COMPÉTENCE ÉCONOMIQUE

# Développement : une priorité

## Missions

- Gérer les zones d'activité
- Soutenir les activités commerciales d'intérêt communautaire
- Développer l'économie avec un programme de soutien aux entreprises éligibles aux aides régionales



**345** établissements (entreprises, collectivités, associations employeuses,...) en 2016

**1 461** emplois sur le territoire communautaire en 2016

**6** zones d'activités (3 à Saulieu, 2 à La Roche-en-Brenil, 1 à Rouvray)



## Historique de la compétence

**2006 à 2012** : aménagement de l'Écopôle bois

**2010 à 2015** : étude puis gestion d'une opération concertée de maintien de l'artisanat des commerces et des services

**2016** : transfert de l'Office de tourisme, appartenant à la compétence développement économique

**2017** : transfert des zones d'activités (hors écopôle déjà transférée) et de la politique locale du commerce

**2019** : transfert de la zone d'activités des Ardillères pour un projet photovoltaïque

## FOCUS

### Un Écopôle pour contribuer au développement du territoire

Suite à l'arrêt de l'activité de la carrière de la Roche-en-Brenil, une grande emprise foncière allait devenir disponible. Les élus locaux ont alors réfléchi à comment mettre ce site en valeur.

Initié en 2006, le projet portait sur le développement de l'économie circulaire autour d'une ressource locale abondante : le bois. En 2007 et 2008, les travaux de viabilisation de cet espace de près de 35 hectares ont été réalisés.

De 2008 à 2012, l'entreprise Fruytier Bourgogne a investi sur le site pour lancer progressivement sa production de planches et de tasseaux.

De 2014 à 2016, s'y est également installée la société JRS, productrice de granulés de bois et de litière pour chat.

Les travaux d'aménagement ont coûté au total 6,8 millions d'euros aux différents financeurs publics (État, Région, Département, PETR Auxois-Morvan...) dont 2,7 millions d'euros portés par la Communauté de communes de Saulieu. C'est le plus grand projet à avoir été porté par la Communauté de communes depuis sa création. Aujourd'hui, cette zone d'activité représente près de 150 emplois directs et contribue fortement au développement de notre territoire.

## Contact



Service Économie : Teddy Munoz  
03 80 64 77 44  
economie@saulieu-morvan.fr

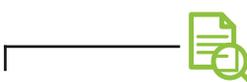


## BUDGETS

# Un peu de finances et de fiscalité

La Communauté de communes gère neuf budgets. Pour mieux suivre les coûts de chaque service, voici les résultats de chaque budget en 2018 :

| Budget             | Fonctionnement 2018 |                  | Investissement 2018 |              |
|--------------------|---------------------|------------------|---------------------|--------------|
|                    | Dépenses            | Recettes propres | Dépenses            | Recettes     |
| Principal          | 628 522,47 €        | 847 656,80 €     | 138 511,84 €        | 116 423,21 € |
| Petite enfance     | 222 132,84 €        | 146 797,88 €     | 5 166,50 €          | 3 595,81 €   |
| Enfance            | 130 288,22 €        | 73 468,50 €      | 614 748,72 €        | 396 334,56 € |
| Jeunesse           | 71 275,61 €         | 32 460,14 €      | 1 602,68 €          | 1 199,75 €   |
| Mobilité           | 12 117,29 €         | 7 781,47 €       | 23 163,31 €         | 4 521,48 €   |
| Office de tourisme | 66 212,90 €         | 42 422,19 €      | 1 344,00 €          | 931,38 €     |
| Economie           | 15 476,03 €         | - €              | 2 969,00 €          | 14 243,50 €  |
| GEMAPI             | 22 807,58 €         | 25 011,00 €      | - €                 | - €          |
| Déchets ménagers   | 721 992,77 €        | 807 167,35 €     | 37 478,00 €         | 183 092,20 € |



2 millions d'€ : c'est le budget total que gère la Communauté de communes de Saulieu. Les recettes sont composées de l'impôt, des aides de la CAF, quelques dotations d'État et des subventions en investissement de différents partenaires (État, CAF, Région, Département, ...).

45 % C'est ce que représente le budget Déchets ménagers dans les dépenses de la collectivité. À noter que ce budget est exclusivement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et les recettes générées sur le service (vente des produits collectés, aide des filières de recyclage, ...). Ce budget fonctionne sans apport du budget principal et le taux d'imposition de la TEOM n'a pas augmenté depuis 2009 grâce aux performances de tri des habitants et à la bonne gestion du service.

21 C'est le nombre d'agents de la Communauté de communes, dont plus de la moitié sur les services enfance-jeunesse (crèche, centre de loisirs, ...)

0 € : au 1<sup>er</sup> juillet 2019, la Communauté de communes n'a aucun emprunt.

Si vous souhaitez en savoir plus les budgets communautaires, vous retrouverez l'intégralité des budgets sur le site internet communautaire [www.saulieu-morvan.fr](http://www.saulieu-morvan.fr) rubrique Communauté de communes, puis conseil communautaire.

## La fiscalité communautaire

La Communauté de communes de Saulieu étant sous le régime de la Fiscalité Additionnelle à option Fiscalité Professionnelle de Zone (FPZ), elle perçoit une fraction des 4 taxes (Taxe d'Habitation, Taxes Foncières Bâtie et non Bâtie, Cotisation Foncière Économique) que perçoivent également vos communes (voir colonne Intercommunalité de vos impôts).

L'option FPZ permet à la Communauté de communes de percevoir la totalité de la Cotisation Foncière Économique de l'Écopôle Bois, qui a été créée par la Communauté de communes (voir p. 17). Les recettes fiscales résultant de l'installation récente des entreprises sur cette zone, ont notamment permis de ne pas augmenter les 4 taxes en 2019. Ces taxes sont dites non affectées et servent à financer l'intégralité des budgets de la Communauté de communes (crèche, centre de loisirs, voirie, ...) **excepté les budgets Déchets Ménagers et GEMAPI** qui sont autonomes budgétairement, car financés par des impôts affectés, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la taxe GEMAPI. À noter la Taxe de séjour, s'appliquant aux touristes hébergés sur notre territoire, permet également de financer une partie du coût du budget Tourisme.

## Contact



Teddy Munoz, directeur  
Marylène Lefèvre, service comptabilité  
[compta@saulieu-morvan.fr](mailto:compta@saulieu-morvan.fr)  
03 80 64 77 44



BUDGETS

# Les projets futurs

La Communauté de communes travaille actuellement sur certains projets :

*Le réaménagement de l'office du tourisme*



*La réhabilitation des locaux administratifs*

*Fiscalité professionnelle unique*



*Reprise de la compétence centre social*



*Éventuel transfert de compétence dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités*





# *Annuaire pratique des services communautaires*

**Multi-Accueil**  
**« les Oursons de Pompon »**  
Rue du grand Boutot  
21210 Saulieu  
03 80 64 29 04  
creche@saulieu-morvan.fr

**Secteur jeunes**  
**Centre social**  
5 Rue du Tour des Fossés  
21210 Saulieu  
03 73 68 00 03  
secteur-jeunes@saulieu-morvan.fr

**Guichet Unique**  
**Relais Petite Enfance**  
Rue du grand Boutot  
21210 Saulieu  
03 80 64 81 17  
relais-enfance@saulieu-morvan.fr

**Centre de loisirs**  
33, rue du Tour des Fossés  
21210 Saulieu  
03 80 64 81 16  
centre-loisirs@saulieu-morvan.fr

**Centre Numérique**  
**Espace culturel Claude Sallier**  
Promenade Monge  
21210 Saulieu  
03 73 68 00 02  
informatique@saulieu-morvan.fr

**Service**  
**Déchets Ménagers**  
15, place Charles de Gaulle  
21210 Saulieu  
03 80 64 81 18  
tri-dechets@saulieu-morvan.fr

**Office de Tourisme**  
24, rue d'Argentine  
21210 Saulieu  
03 80 64 00 21  
ot@saulieu-morvan.fr

**Service Économie**  
15, place Charles de Gaulle  
21210 Saulieu  
03 80 64 77 44  
economie@saulieu-morvan.fr

**Services généraux**  
15, place Charles de Gaulle  
21210 Saulieu  
03 80 64 77 44  
contact@saulieu-morvan.fr

Retrouvez également les détails et programmes des services communautaires sur le site internet communautaire [www.saulieu-morvan.fr](http://www.saulieu-morvan.fr) rubrique « La Communauté de communes »

